DECISION N° 2022 - 731



<u>Procédure adaptée relative à des prestations</u> <u>d'organisation des trobades médiévales de la Ville</u> <u>de Perpignan.</u>

Direction Commande Publique et Achats Division Marchés Publics

Le Maire.

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché concernant les prestations d'organisation des trobades médiévales de la Ville de Perpignan.

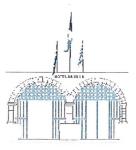
Le budget maximum annuel a été fixé à 73 000 € HT.

Le marché est conclu pour période initiale de 12 mois.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Pour l'année 2022, la manifestation se déroulera le samedi 08 octobre 2022 de 10H45 jusqu'à 20H30 et le dimanche 09 octobre 2022 de 10H45 jusqu'à 18H.

Le candidat désigné devra fournir à la direction de la Communication la première semaine d'août au plus tard, toutes les informations nécessaires sur



l'évènement pour le dépôt du dossier sécurité de grande ampleur et pour l'élaboration du plan de communication (visuels, programme...).

Pour les années suivantes, les délais et dates de la manifestation seront communiquées ultérieurement.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 18 mai 2022, publié le 20 mai 2022 au BOAMP et le 23 mai 2022 au JOUE.

Cet avis fixait la date limite de remise des offres au 17 juin 2022 à 12h00 dernier délai.

Deux offres ont été réceptionnées dans les délais, étant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les tableaux présentés en annexes.

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés ci-dessous avec leur pondération:

Critères	Pondératio n
1-Valeur technique appréciée selon le mémoire technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	
Sous-critère 1 : Qualité de la prestation (Qualité des animations : le nombre, la quantité de participants, le respect des thèmes donnés, la diversité et l'originalité des animations, défilés, spectacles): 45%	70.0 %
Sous-critère 2 : Organisation de la manifestation (expérience, collaboration avec les services de la Ville, planification, intégration et protection des sites) : 25%	
2-Prix des prestations - Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient	30.0 %

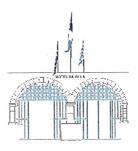
Au terme de la procédure et lors de sa réunion du 10 juin 2022, la commission d'Appel d'Offres a attribué le marché au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, présentées par :

ANIMATION PASSION SPECTACLES, 40, Avenue Gilbert BRUTUS, 66000 PERPIGNAN pour un montant de 72 800 € HT,

DECIDE

ARTICLE 1er

D'approuver le marché concernant les prestations d'organisation des trobades médiévales de la Ville de Perpignan.



ARTICLE 2:

De signer le marché avec le candidat suivant :

- ANIMATION PASSION SPECTACLES, 40, Avenue Gilbert BRUTUS, 66000 PERPIGNAN

ARTICLE 3:

Conformément à l'article R. 2181-2 du Code de la commande publique, le candidat non retenu a été informé par courriel via la plateforme AWS en date du 22 juillet 2022, du rejet de son offre.

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS en date du 22 juillet 2022, que son offre a été retenue.

ARTICLE 4:

Monsieur le Directeur Général des Services. Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services, Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal

Fait à Perpignan, le 10 AOUT 2022

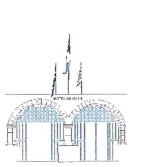
ID Télétransmission: 066-216601369-20220810-160180-AU-1-1

1 0 AQUT 2022

Accusé reçu le :

Affichéle: 1 n ADUT 2022

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération				TROBADES MEDIEVALES	MEDIEVALE	S		
LOT UNIQUE			* ************************************	•				
	Prix	coefficient:	ien†:	30%		calcul::(pri)	olcul: (prix./ movenne des offres) x .0 3	PK) X-0-3
Critères de sélection	Qualité des	coefficient:	ient:	45%		calc	calcul : (1-note/10) x.0,45	
	Organisation	coefficient.:	ient.:	25%		calc	calcul: (1-note/10) x 0,25	5
1) Prix			а .			-		
			Mor	Montant des Offres de base €	de base € TTC	С		Note pondérée
CANDIDATS	Z	. A l'o	A l'ouverture des plis	iis	À	Après négociation		calcul : (prix / moyenne des
L'ORIFLAMME	ME		77 015,00			72 921,60		0,292
ANIM'PASSION	ON		87 360,00			76 804,00		0,308
Moyenne des Offres	Offres					74 862,80		
			Critères	Av.	NOTE	OTE	Note pondérée	ő
CANDIDATS	7	Nombre d'animations et de participants (20 points)	respect des thèmes de chaque site (20 points)	diversité & originalité des animations (10 points)	/50	01/	calcul :: [1-note/10] x 0,45)×0.45
L'ORIFLAMME	ME	16,00	14,00	7,00	37,00	7,40	0,117	2
ANIM'PASSION	ON	18,00	19,00	9,00	46,00	9,20	0,036	
			Critères		HON		2000	
					100.00			
CANDIDATS	z	expérience, plannification & collaboration avec les services de la Ville (30 points)	milication & c les services llle tts)	intégration & protection des sites (20 points)	/50	/10	calcul::(1-note/10) x 0,25	François
JANANA ELIACO	AF	35.00		1700	3000	0.	0000	
NOISSA G'ANINA	ON I	25,00		18,00	43.00	8.60	0,035	

Accusé reçu le : 1 0 ADUT 2022

ID Télétransmission: 066-216601369-20220810-160180-RU-1-1

1

Classement des offres

Entreprises	Prix	Notes obtenue Classement V.Artistique		s par critère Classement	V:Technique	Classement
	Prix	Classement		Classement	V.Technique	Classement
L'ORIFLAMME	0,29		0,12	2	0,04	2
ANIM'PASSION	0,31	2	0,04	1	0.04	

<u>Proposition</u> : les deux offres présentent 24 animations et un spectacle de feu par la même compagnie mais bien qu'ayant une offre tarifaire plus élévée Anim'Passion propose une programmation (composée de 24 prestataires spécialistes des médiévales, uniquement 21 pour l'Oriflamme) en adéquation avec l'histoire sur chaque site, une immersion dans le contexte historique plus forte et dés animations plus innovantes par rapport à la proposition de L'Oriflamme. Signatµre Directeur Véronique LOPEZ Signature Elu délégué Charles PONS

ARGUMENTAIRE DE L'EVALUATION DES VALEURS QUALITE ET ORGANISATION

ANIMPASSION	L'ORIFLAMME		ORGANISATION	ANIM'PASSION	L'ORIFLAMME		QUALITE DES ANIMATIONS PROPOSEES
Prestataire local qui est disponible plus rapidement et qui est associé à L'Ecole du Feu qui a l'habitude de travailler avec le Pôle Evènementiel (Trobades 2020 & 2021 et spectacle de feu de la Saint-Jean 2022)	Société spécialisée dans le domaine médiéval mais qui ne connaît pas bien le lien historique propre Perpignan. L'organisation et les rétro plannings sont détaillés.	Con	SC Expérience, plannification, c	24 troupes proposées, spectacle de feu du samedi par les Crinères d'Evol	21 troupes sélectionnées et 3 associations (Comah, Chiens de St-Martin et la Garde du Roussillon) . spectacle de feu le samedi en clôture par les Crinières d'Evol	Commentaires	SOUS - CRITERE 1: Nombre d'animations et de participants (20 points)
t qui es	étaillés	Commentaires	OUSC collabo (30 po	18	16	Note	
t associé à L'Ecole du Feu qui a l'habitude de et spectacle de feu de la Saint-Jean 2022)	connaît pas bien le lien historique propre à ;		SOUS -: CRITERE 1 : Expérience, plannification, collaboration avec les services de la VIIIe (30 points)	Reconstitutions historiques dans le respect des thématiques de chaque lieu avec une empreinte propre à Perpignan.	Les animations ne sont pas toujours en lien avec les sites et leur histoire par exemple sur les 3 lieux les plus importants Campo Santo, places de la Victoire et Gambetta, les mêmes compagnies sont programmées sur ces lieux.	Commentaires	SOUS - CRITERE 2 : Respect des thêmes donnés par site (20 points)
25	25	Note		. 19	14	Note	
Programmation intégrée dans les sites grâce à une très bonne connaissance du terrain et de sa spécificité.	Les thèmes historiques ne sont pas toujours respectés car les compagnies sont associées à plusieurs sites,		SOUS - CRITERE 2: Intégration et protection des sites (20 points)	Programmation familiale variée avec de la musique, de la danse, des spectacles intéractifs, des jux grandeur nature, manège qui fait évoluer les animations dans la diversité. Les compagnies artistiques sont professionnelles, elles sont locales, nationnales et européennes.	La programmation est trop basique et reprend 9 prestataires de l'année passée sur les 24, le champ de bataille est identique à l'année dernière d'où le manque de nouveauté et pas de plus value par rapport à 2021.	Commentaires	SOUS - CRITERE 3 : Diversité et originalité de la programmation (10 points)
8	17			٧	7	Note	
43,00	42,00		Note /50	46,00	37,00		Note /50